

Assemblée générale ordinaire du 15 novembre 2022



**L'AUTRE
LIBRAIRIE**

LIBRAIRIE COOPÉRATIVE

18 rue de Beaulieu, 16000 Angoulême

05 45 37 63 11 < lautrelibrairie@orange.fr >

< <http://lautrelibrairie.net> > siren n° 850 331 760

**Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du mardi
15 novembre 2022 statuant sur les comptes clos le 30 juin 2022.**

Procès verbal

Le quinze novembre deux mille vingt deux à 19 heures, les associés de la société coopérative d'intérêt collectif anonyme et à capital variable L'Autre Librairie, dont le siège social est situé au 18 rue de Beaulieu à Angoulême, se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation du conseil d'administration.

L'Assemblée générale est présidée par M. Pierre-Jean Fichet, président du conseil d'administration. Simone Lavenne est nommée secrétaire, Jacques Bouhier et Christian Du Mottay sont nommés scrutateurs.

La feuille de présence certifiée exacte permet de constater que 59 associés sur 224 sont présents ou représentés, et ainsi qu'au moins un cinquième des droits de votes sont présents ou représentés. L'assemblée est déclarée régulièrement constituée pour délibérer valablement.

Le président met à la disposition des sociétaires :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2022,
- le rapport moral du président,
- le rapport de gestion établi par le conseil d'administration,
- le rapport général et spécial du commissaire aux comptes,
- le rapport sur le gouvernement d'entreprise,
- le texte des projets de résolutions.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions. Puis il rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire est le suivant :

- lecture du rapport moral du conseil d'administration,
- lecture du rapport de gestion du conseil d'administration,
- présentation des comptes de l'exercice clôt,
- lecture des rapports du commissaire aux comptes,

Le président déclare ensuite la discussion ouverte et précise qu'il est à l'entière disposition des associés pour leur fournir les renseignements qu'ils désireraient obtenir. Après différents échanges, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

Résolutions soumises au vote

1^{re} résolution : approbation des comptes

L'assemblée générale, après lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2022, qui se soldent par un déficit de 1436 €. Elle approuve en outre les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne aux administrateurs et au commissaire aux comptes quitus entier et sans réserves de leurs mandats et fonctions pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2^e résolution : affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice écoulé en report à nouveau.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3^e résolution : conventions réglementées

L'assemblée générale, constate qu'il n'y a pas de conventions visées à l'article L 225-38 du code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

4^e résolution : jetons de présence

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide de ne pas octroyer de jetons de présence aux administrateurs au titre de l'exercice en cours.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

5^e résolution : souscription au capital social

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide de satisfaire à la demande de souscription au capital social de :

- M. Thierry Beurcq,
- M^{me} Agnès Bouffard,
- M. Dimitri Bourreau,
- M. Alain De La Ville,
- M^{me} Annie Flous,
- M^{me} Marie Jeanne Ganteille,
- M^{me} Jérôme Gaucherand,
- M. Érick Gaucherand,
- M. Joris Guillaumond,
- M^{me} Josette Javelaud,
- M. Michel Piet,
- M^{me} Valérie Santurette,
- M^{me} Dorothée Vincent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

7^e résolution : démission du conseil d'administration et fins de mandats

L'assemblée générale constate la démission en cours de mandat de l'administrateur M. Patrick Amatucci.

L'article 19.2 des statuts indique que la durée des mandats des administrateurs nommés dans les statuts est de trois ans. Arrivent donc à terme, les mandats des administratrices et administrateurs :

- M. Jacques Bouhier,
- M. Bruno Cochard,
- M^{me} Véronique Deschamps,
- M. Christian Du Mottay,
- M. Pierre-Jean Fichet,
- M. Bernard Lambert,
- M^{me} Luce Magnant.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

8^e résolution : candidature au conseil d'administration

L'assemblée générale décide de satisfaire à la demande de candidature pour siéger en qualité d'administrateur membre du conseil d'administration de la SCIC SA ***l'Autre Librairie*** de :

- M. Jacques Bouhier,
- M. Bruno Cochard,
- M. Jean Pierre Coiffey,
- M^{me} Véronique Deschamps,
- M. Jean Marie Menant,
- M. Christian Du Mottay,
- M. Pierre-Jean Fichet,
- M. Bernard Lambert,
- M^{me} Luce Magnant.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

9^e résolution : révision coopérative

La loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire prévoit que « Les sociétés coopératives et leurs unions dont l'activité dépasse une certaine importance, appréciée à partir de seuils fixés par décret en Conseil d'Etat, se soumettent tous les cinq ans à un contrôle, dit "révision coopérative", destiné à vérifier la conformité de leur organisation et de leur fonctionnement aux principes et aux règles de la coopération et à l'intérêt des adhérents, ainsi qu'aux règles coopératives spécifiques qui leur sont applicables et, le cas échéant, à leur proposer des mesures correctives. »

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, désigne l'organisme agréé de révision coopérative Arescop, association nationale de révision des sociétés coopératives et participatives – Loi 1901 - n° Siren 378 590 475, dont le siège social est situé au 30 rue des Epinettes, 75017 Paris – pour la réalisation d'une révision quinquennale expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30/06/2026.

En qualité de réviseur coopératif suppléant, l'assemblée générale désigne Arescop Grand Sud – association de révision des sociétés coopératives – Loi 1901 – n° SIREN 827 802 331, dont le siège social est situé au 8, rue des Fabres, 13001 Marseille – pour la réalisation d'une révision quinquennale expirant lors de l'Assemblée Générale

Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30/06/2026.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

10^e résolution : commissaire aux comptes suppléant

Suite au départ en retraite de M. Gardillou, l'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, désigne Exco Valliance Audit, 11 Route du Peux, CS 22508 Soyaux, 16025 Angoulême cedex, comme commissaire aux comptes suppléant.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Clôture

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h45. De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal, signé par le bureau de l'assemblée.

Pierre-Jean Fichet,
président

Simone Lavenne,
secrétaire

Jacques Bouhier,
scrutateur



Rapport moral

Sur le projet coopératif

Cette année, nous avons travaillé sur la convivialité. Cela signifie en premier lieu que nous avons pris le temps d'adapter notre rythme de vie coopérative à un voyage au long cours, ou le plaisir de la traversée compte autant que les objectifs à atteindre. Nous avons donc essayé de travailler avec moins d'urgences et plus de sérénité et de plaisir. Certains des travaux que nous avons mené ont été long à murir, certains n'ont simplement pas abouti. Ce fut donc, de bien des façons une année de transition entre l'élan initial et le voyage au long cours, que je qualifierais de réussie.

L'effort à mener cette année est clair à nos yeux : il nous faut accroître le cercle des bénévoles de la librairie et leur participation au quotidien de la librairie. Un pas important a déjà été fait avec l'ouverture de la librairie le midi par des bénévoles. Cette action est justifiée par des raisons économiques : nous espérons qu'étendre les horaires d'ouverture permettra d'accroître les ventes. Cet effort est rendu possible par l'implication des bénévoles actuels, mais aussi par la sérénité de notre fonctionnement collectif et l'absence d'autres urgences. Il faut aller plus loin, il nous faut cette année motiver plus de sociétaires à s'engager bénévolement, définir un cadre d'engagement bénévole serein, réaliste, et efficace, et adapter notre organisation pour accueillir et initier ces nouveaux bénévoles.

Il faut aller plus loin, car c'est le sens de notre projet coopératif. Lors d'un séminaire de travail mené par les membres du comité de pilotage, durant lequel nous réfléchissions sur l'altérité de notre librairie, nous nous sommes à nouveau retrouvés autour du souhait de faire de la librairie un espace de vie et d'échanges et de favoriser la participation des sociétaires, clients, et habitants du quartier, à cette vie sociale. Nous souhaitons, encore et toujours, que notre librairie soit le support de relations humaines enrichies par la lecture.

Il nous faut aller plus loin dans la participation des sociétaires à la vie de la librairie, car l'équilibre économique de la librairie est en jeu. La conjoncture économique a un effet immédiat et perceptible sur les ventes, et notre jeune entreprise approche du seuil de l'équilibre économique, mais ne l'atteint pas. La conjoncture nous laisse craindre que nous n'atteindront pas ce seuil de rentabilité avant quelques années. C'est insatisfaisant car le moindre accident mettrait la librairie en danger. Nous constatons donc que, pour les quelques années de conjonctures économiques ombrageuses qui se profilent, la vie de la librairie dépend de la dynamique coopérative.

Je crois que s'engager bénévolement dans une aventure collective innovante, enrichir son humanité au contact d'autres personnes, et participer au développement de la vie économique d'une entreprise de l'économie sociale et solidaire est parti-

culièrement motivant. Je suis pour ma part, toujours enthousiasmé par cette aventure collective, et je constate que les bénévoles qui m'entourent le sont tout autant que moi. J'espère que parmi vous, d'autres personnes souhaiteront nous rejoindre. L'Autre Librairie a besoin de nous.

Sur la vie coopérative

La SCIC SA *l'Autre Librairie* a été fondée par 171 personnes. Nous étions 222 sociétaires lors de la précédente assemblée générale, et sommes à la date du 31 juin 2022, 225 sociétaires possédant 755 parts sociales. Un sociétaire de la catégorie des clients a annoncé son départ depuis le 31 juin, de sorte que nous sommes aujourd'hui 224 possédant 754 parts. À la date d'aujourd'hui, notre sociétariat se répartit ainsi :

- 2 sociétaires dans la catégorie de salariés, possédant 6 parts sociales,
- 22 sociétaires dans la catégorie des bénévoles, possédant 106 parts sociales,
- 6 sociétaires dans la catégorie des partenaires, possédant 212 parts sociales,
- 194 sociétaires dans la catégorie des clients, possédant 430 parts sociales.

Nous allons voter aujourd'hui pour décider de l'accueil de 13 nouveaux sociétaires, de sorte que, si l'assemblée générale vote pour leur participation, nous serons à l'issue de cette assemblée, 237 sociétaires, possédant 770 parts sociales :

- 2 sociétaires dans la catégorie des salariés, possédant 6 parts sociales,
- 22 sociétaires dans la catégorie des bénévoles, possédant 106 parts sociales,
- 6 sociétaires dans la catégorie des partenaires, possédant 431 parts sociales,
- 207 sociétaires dans la catégorie des clients, possédant 446 parts sociales.

Le conseil d'administration est à ce jour composé de 11 personnes : Jacques Bouchier, Bruno Cochard, Véronique Deschamps, Christian Du Mottay, Gilles Fasbender, Pierre-Jean Fichet, Hortense Gauthier, Hélène Labussière, Bernard Lambert, Simone Lavenne, Luce Magnant. Parmi ces personnes, 7 voient leur mandat arriver à terme et se présentent pour un nouveau mandat.

Le conseil d'administration s'est réuni trois fois depuis la dernière assemblée, mais, vous le savez certainement, les membres du conseil d'administration s'entourent de sociétaires non élus au sein de ce que nous appelons un comité de pilotage pour gérer le quotidien de la librairie. Ce comité de pilotage s'est, quant à lui, réuni 17 fois depuis la dernière assemblée. Outre les membres du conseil d'administration, le comité de pilotage a profité cette année de la présence de Thierry Beurcq, Olivia Cauet, Jean Pierre Coiffey, Erick Gaucherand. Il reste ouvert à tous les sociétaires qui souhaitent y participer. Michel Magnant participe depuis près d'un an à l'inscription comptable.

Le comité animation est composé de 9 personnes. Il organise les événements culturels qui rythment la vie de la librairie : invitations d'auteurs, fête d'anniversaire, etc. Soulignons en particulier cette année les arpentages organisés par Olivia Cauet et le cercle de lecture à voix haute/autre initié par Thierry Beurcq. Parmi les événements significatifs de la vie culturelle de la librairie il faut remarquer notre première participation au *festival du livre de jeunesse* de Ruelle sur Touvre, et notre coopération avec l'association *Cent pour un toit* pour l'offre de livres aux réfugiés ukrainiens.

Le comité de lecture est composé de 10 personnes, il se réunit tous les 1^{er} lundis du mois à la librairie. En 2022 le comité a rédigé 270 présentations de livres nouveaux ou venant des stocks de la librairie. Cet été il a réalisé avec les libraires une vitrine « les coups de cœur de l'été en livres de poche » puis participé à l'opération « les défricheurs de la rentrée littéraire » pour mettre en avant 10 titres de petites maisons d'édition, ou 1^{eres} publication d'un auteur, choisis par le réseau des librairies indépendantes. Le comité publie chaque semaine sur facebook ses présentations de livres.

Nos libraires continuent d'être fortement impliqués dans la vie culturelle et coopérative de la librairie. Je les en remercie, car la vie culturelle se construisant en coopération avec des bénévoles, elle est chronophage et au carrefour d'enjeux institutionnels et humains.

Formations et rencontres professionnelles

- 11/02/2022 Pierre-Jean Fichet, Luce Magnant : rencontre avec Maud Caruhel, elue en charge de l'ESS à la Région Nouvelle-Aquitaine, accompagnée de divers élus de collectivités locales.
- 04/04/2022 Pierre-Jean Fichet, Patrick Amatucci : assemblée générale de l'association des librairies indépendantes de Nouvelle-Aquitaine.
- 20/04/2022 Hélène Labussière : rencontre avec Emmanuelle Lavoix de l'Alca, et Vincent Calvet de la Drac Nouvelle Aquitaine.
- 02/05/2022 Hélène Labussière : newsletter et utilisation du logiciel Send in blue, Lina.
- 27-29/06/2022 Hélène Labussière : gestion en librairie, Lina.
- 30/08/2022 Pierre-Jean Fichet : apéritif réflexif sur le développement de la monnaie locale La Bulle, organisé par la mairie d'Angoulême.
- 06/09/2022 Pierre-Jean Fichet : apéritif coopératif de l'Urscoop.
- 22/09/2022 Christian du Mottay, Jean Pierre Coiffey, Bernard Lambert, Luce Magnant : formation caisse, Bruno Cochard.
- 29-30/09/2022 Bernard Lambert : rencontres professionnelles « la création de valeur dans les ICC », université de Poitiers.
- 16/10/2022 Comité de pilotage : l'Autre Séminaire.
- 09/11/2022 Luce Magnant, Bernard Lambert : les nouvelles formes de gouvernance associatives.
- 10/11/2022 Jean Marie Menant, Hortense Gauthier : formation caisse, Bruno Cochard.

Revue de presse

- 07/10/2021 Charente Libre, *Edwy Plenel en conférence à Angoulême puis Cognac*
- 07/10/2021 France Inter, « Esprit d'initiative » : L'autre Librairie à Angoulême, une librairie dont les lecteurs sont sociétaires
- 13/10/2021 Charente Libre, *Angoulême : 22 ouvrages présentés à la soirée rentrée littéraire de vendredi à l'Alpha.*
- avril 2022 Le Picton n° 269, *Une librairie comme aucune autre.*
- 17/06/2022 Charente Libre, *L'Autre Librairie : leur rêve à trois ans.*
- 23/06/2022 Charente Libre, *Réunion des familles « 100 pour un toit »*
- 13/07/2022 Charente Libre, « *Les bacheliers* ».
- 09-10/2022 Magazine du Grand Angoulême, « L'Autre Librairie, bien plus qu'une librairie ».

Calendrier des événements

- 29/08/2021 Dédicace de Marie Monique Robin (*La fabrique des pandémies*) au festival des utopies réalistes.
- 11/09/2021 Rencontre et dédicace avec Lenka Hornakova-Civade (*Giboulées de soleil*), dans le cadre du festival Littératures métisses.
- 09/10/2021 Dédicaces beaux-livres et bande dessinée : Julien Stern (*La cour des miracles*), Alexei (eVen), Julie Nakache et Cécile Vallade (*Legend of the willow*).
- 13/10/2021 Rencontre et dédicace avec Edwy Plenel (*À gauche de l'impossible*).
- 13/10/2021 Dédicaces et lecture d'albums jeunesse avec les éditions Biscoto.
- 20/11/2021 Julie Gore et Troy Balthazar fêtent avec nous les 10 ans des éditions Eidola.
- 23-25/11/2021 Stand de livres au festival Festisol.
- 30/11-01/12/2021 Stand de livres au *Journées de l'esprit critique* organisées par les promeneurs du net de Charente.
- 19/01/2022 Stand de livres à la rencontre avec France terre d'asile organisée par la MPP.
- 12-13/03/2022 Stand de livres au festival La Chevêche, à Nontron.
- 17/03/2022

- Off du FIBD avec Loïc Guyon, Fred van den Stock (*L'américain* et *Buck, premier homme sur terre*), Marc de Pontavice (*Destin animé*), atelier pour les 7-12 ans avec Nena, rencontre avec Jean-Pierre Dionnet « Métal Hurlant 1975-1984, le nouveau visage de l'imaginaire ».
- 31/03-02/04/2022 Salon du livre de jeunesse de Ruelle.
- 18/05/2022 Arpentage autour de *Masculin/féminin* de Françoise Héritier, animé par Olivia Cauet.
- 04/06/2022 Participation au festival Littératures métisses.
- 21/05/2022 Rencontre de Véra Rybaltchenko autour des plantes aromatiques et comestibles, et remise des prix du concours d'écriture sur le jardin.
- 02/06/2022 Lecture et dédicace de Jean-Michel Espitalier (*Tueurs*).
- 04/06/2022 Rencontre avec José Manuel Fajardo (*Haine*) dans le cadre de *Littératures Métisses*.
- 16/06/2022 Atelier de lecture à voix haute/autre.
- 18/06/2022 Fête d'anniversaire de la librairie, avec une performance de Charles Pennequin, une performance de Julie Nakache, Troy Balthazar et Pierre-Jean Truchot, la présence de Claire Imguimberty et Benjamin Mialet pour la maison d'édition La vie c'est caillou, et un apéro en musique avec Sébastien Rousselot.
- 20/06/2022 Atelier de lecture à voix haute/autre.
- 30/06/2022 Atelier de lecture à voix haute/autre.
- 15/09/2022 Atelier de lecture à voix haute/autre.
- 24/09/2022 Atelier de BD jeunesse et dédicace : Marine Blandin pour *La petite chienne et la louve*, Witko pour *Griott et Mungo*, Gilles Aris pour *L'écluse Étienne Pinault Seulement elle*.
- 24/09/2022 Atelier jeunesse le langage muet de la BD, animé par Nena.
- 28/09/2022 Arpentage de *Le travail* de Dominique Méda, animé par Olivia Cauet.
- 29/09/2022 Atelier de lecture à voix haute/autre.
- 15/09/2022 Ouverture du concours d'écritre « l'altérité ».
- 01-02/10/2022 Participation au festival de la biodiversité à Mouthiers sur Boème.
- 18/10/2022 Remise des prix du concours d'écriture « l'altérité ».
- 18/10/2022 Soirée (surprise !) des sociétaires.
- 19/10/2022 Annulé : arpentage de *Sortir de la croissance* d'Éloi Laurent, animé par Olivia Cauet.
- 27/10/2022 Atelier de lecture à voix haute/autre.
- 18/11/2022 Soirée (surprise !) des sociétaires.
- 26/11/2022 Lecture et dédicace de *Géographie d'un père* de et par Pascale Dewanbrechies.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Mandats exercés par les administrateurs dans d'autres sociétés

Les administrateurs de notre coopérative déclarent exercer les mandats suivants :

- Jacques Bouhier : administrateur de la SCIC-SA *Envie 2E Poitou-Charentes*, et trésorier de l'association *Envie Charente*.
- Bruno Cochard : aucun autre mandat, libraire salarié de l'*Autre Librairie*.
- Véronique Deschamps : trésorière de l'association *Acali*.
- Christian Du Mottay : aucun autre mandat.
- Gilles Fasbender : président de l'association *Onsemm*.
- Pierre-Jean Fichet : aucun autre mandat.
- Hortense Gauthier : aucun autre mandat.
- Hélène Labussière : aucun autre mandat, libraire salariée de l'*Autre Librairie*.
- Bernard Lambert : Président de l'association *Zigzag médias*.
- Simone Lavenne : aucun autre mandat.
- Luce Magnant : membre du bureau de l'association *CIDFF de charente*, cogérante de la cigale *La bande décidée*, membre du conseil d'administration de l'association *100 pour 1*, membre du conseil coopératif de la SCIC-SA *Fabri'kwatt*.

Conventions intervenues au cours de l'exercice entre un mandataire et une filiale

Aucune convention définie à l'article L225-37-4 du code du commerce n'a été signée.

Délégation des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital

Notre société étant une structure à capital variable, cette information est sans objet : des augmentations de capital peuvent être opérées conformément aux dispositions prévues à l'article 10 de nos statuts.

Modalité d'exercice de la direction générale de la société

Par décision du conseil d'administration en date du 19 avril 2019, il a été décidé de dissocier les mandats de directeur général et de président de conseil d'administration. M. Bruno Cochard, demeurant 47 route de Fonciron à Vars, exerce ainsi les fonctions de directeur général.

Pouvoirs d'importance notable

- Le conseil d'administration du 30 avril 2019 a donné pouvoir au directeur général M. Bruno Cochard, et au président M. Pierre-Jean Fichet pour ouvrir, faire fonctionner, et clôturer des comptes à la banque du Crédit Mutuel.
- Le conseil d'administration du 14 mai 2019 autorise le directeur général M. Bruno Cochard et le président M. Pierre-Jean Fichet à signer un contrat de crédit d'un montant de 30 000 € à la banque du Crédit Mutuel.
- Le conseil d'administration du 14 mai 2019 autorise le directeur général M. Bruno Cochard à effectuer des opérations de virement bancaire sur internet à hauteur de 15 000 € par mois.

Rapport de gestion du conseil d'administration

Mesdames et Messieurs les Associé·e·s,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, par application des dispositions légales, réglementaires et statutaires en la matière, afin notamment de vous présenter notre rapport de gestion sur l'exercice social écoulé ainsi que de vous soumettre les comptes de cet exercice, d'une durée de douze mois, arrêtés au 30 juin 2022 et sur toutes les questions accessoires.

Sont mis à votre disposition, outre le présent rapport, tous les documents et pièces prévus par les textes en vigueur, et notamment le rapport général du Commissaire aux comptes.

Présentés conformément aux dispositions du plan comptable révisé, les comptes du dernier exercice clos comportent les trois documents indissociables que sont :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

Il appartiendra au Commissaire aux comptes d'attester qu'ils sont réguliers, sincères et représentatifs d'une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société.

Ceci étant rappelé, il incombe à votre Conseil d'Administration de vous faire notamment part, dans le cadre du présent rapport de gestion, de nos commentaires et analyses sur :

- la situation de l'entreprise, son activité et ses résultats au cours de l'exercice écoulé,
 - les progrès réalisés et/ou les difficultés rencontrées,
 - les activités menées, le cas échéant, en matière de recherche et de développement,
 - les événements importants susceptibles d'être intervenus depuis le commencement de l'exercice en cours,
 - ainsi que l'évolution prévisible de la société et ses perspectives.
- Bien que difficilement dissociables les unes des autres, les différentes rubriques ainsi définies par la loi seront successivement abordées.

Exposé de la situation de la société

Chiffre d'affaires

L'activité sociale a été marquée par un chiffre d'affaires hors taxes qui s'est élevé à 232 631 €.

Résultat

Le résultat de l'exercice se traduit par une perte de 1 436 €, après dotation aux amortissements de 3 218 €.

Activité sociale pendant l'exercice.

Le chiffre d'affaires de l'exercice pour 232 631 € HT est supérieur de 6 203 € à celui de l'exercice clos le 30/06/2021, soit une progression de 2,73 %. Cette évolution se décompose comme suit :

- 5,59 % de CA magasin (librairie)
- 19 % de CA magasin (papeterie)
- +64,39 % pour le CA « collectivités »

La masse salariale est de 47 643 € (salaires pour 40 087 € et charges sociales pour 7 556 €). Le résultat d'exploitation est de -1 544 € Le résultat net est de -1 436 € (pas d'impôt société cette année). L'actif net de la Société est de 128 223 €.

Difficultés rencontrées et progrès réalisés pendant l'exercice

Notre exercice a été marqué par une évolution en deux temps :

- progression de notre CA dans nos trois secteurs d'activité (librairie, papeterie, collectivités) du 01/07/2021 au 30/11/2021, date à laquelle nous étions à une progression de l'ordre de +32,70 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.
- puis diminution progressive de ce CA du 01/12/2021 au 30/06/2022 (tous secteurs confondus), à l'exception des mois de mars et avril 2022, lors desquels la légère progression du CA librairie a été due à la participation à plusieurs festivals et manifestations (festival de la Chevêche, FIBD, opération à l'école de Champniers, salon du livre jeunesse de Ruelle).

La diminution de cette seconde moitié de l'exercice a donc affecté notre progression initiale, la ramenant ainsi à +2,73 %.

Sur les raisons de cette diminution, nous pouvons invoquer principalement le caractère exceptionnel de l'exercice clos le 30/06/2021 avec les effets « post covid » et des pics de forte fréquentation à l'issue des périodes de confinement, puis la conjoncture économique générale.

Ceci étant, il ne faut pas perdre de vue que le résultat de l'exercice clos le 30/06/2022 est un résultat qui ne comporte quasiment aucune subvention d'exploitation par rapport à l'exercice précédent, (329 € pour 27 852 € l'exercice précédent). Il s'agit donc d'un résultat de « véritable exploitation ».

Évolution prévisible de la Société et perspective d'avenir

Notre nouvel exercice démarre avec un chiffre d'affaire identique, voire en légère diminution par rapport aux chiffres de l'exercice dernier. Pour faire face à cette évolution, plusieurs mesures ont été mises en œuvre :

- de nouvelles animations ont lieu, en moyenne tous les 15 jours (groupe de lecture à voix haute, arpentages, concours d'écriture, soirée sociétaires les 18 de chaque mois)
- des actions sont envisagées auprès des établissements scolaires pour développer le « Pass culture collectif »
- une newsletter a été créée (déjà 3 numéros) à destination des sociétaires et des clients qui souhaitent la recevoir, afin de leur communiquer nos animations, coups de cœur, etc.)
- depuis le 18/10, changement de nos horaires d'ouverture à titre d'essai jusqu'au 31/12 prochain, avec ouverture sans interruption de 10h à 19h, ce changement étant rendu possible par une participation renforcée de certains bénévoles en soutien des deux libraires.
- quelques améliorations sont à l'étude en matière de communication : signalétique Place Francis Louvel, autocollants à apposer sur les véhicules etc.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice précédent

Aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice précédent.

Rappels divers

Notre Société n'a pas été concernée en 2022 par les activités de recherche au sens technique du terme.

Notre société ne possède ni filiale ni participation.

Les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2022 ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur que les années précédentes.

Aucune réintégration de frais généraux dans les bénéfices imposables par application de l'article 39.4 du Code Général des Impôts n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous rappelons qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Nous vous indiquons que votre Conseil ne sollicite pas l'allocation de jetons de présence pour l'exercice social en cours.

Proposition d'approbation des comptes et affectation des résultats

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont soumis ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'affectation des résultats que nous vous proposons figurant dans le tableau des affectations de résultat joint au présent rapport, est conforme à la loi et à nos statuts. Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice écoulé de la manière suivante :

– Report à nouveau : -1436 €

Duree des mandats sociaux

Les mandats des premiers administrateurs nommés dans les statuts sont à renouveler :

- Jacques Bouhier
- Bruno Cochard
- Véronique Deschamps
- Christian Du Mottay
- Pierre-Jean Fichet
- Bernard Lambert
- Luce Magnant

Cloture

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugeriez utiles.

Notre expert comptable, M. Arnaud AVELINE va à présent vous donner de plus amples explications sur le détail des chiffres de cet exercice.

Lecture vous sera ensuite donnée du rapport général du Commissaire aux comptes, relatant l'accomplissement de la mission qui lui est dévolue par la loi, ainsi que son rapport spécial relatif aux conventions réglementées.

Les débats seront ensuite ouverts et, à leur terme, il sera passé au vote des projets de résolutions qui vous sont présentées, dont la teneur est conforme aux indications et propositions incluses dans le présent rapport et que nous vous invitons à approuver.